

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 14 AVRIL 2023
2023-14-04-03

L'an deux mil vingt-trois, le quatorze avril à 20h30, les membres du conseil municipal de la commune d'Aufferville, régulièrement convoqué, se sont réunis à la salle Marianne, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Bruno MOULIÉ.

Présents : Bruno MOULIÉ, Adeline RUFFIGNAC, Thierry VALLERY, Gwenaëlle FASSEU, Christine BILLARD, Patrice GARNIER, Vincent MORISSEAU, Nathalie TOUZET, Marina BONHOMME, Kristiane COTTIN, Christian BONNICHON, Gwenaëlle MORISSEAU, Cédric HERRERA.

Absents excusés :

Thierry BRIAND a donné pouvoir à Bruno MOULIÉ,
Benoît MARIÉ.

Nombre de membres en exercice : 15

Présents : 13

Votants : 14

Le conseil municipal a choisi pour secrétaire de séance Thierry VALLERY

OBJET : CIMETIERE

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'harmoniser les concessions comme le columbarium et les cavurnes et de fixer la durée ainsi que les tarifs comme suit à l'unanimité des présents et représentés :

Concessions simples :

Concession de 15 ans : 300€

Concession de 30 ans : 500€

Concession de 50 ans :700€

Concessions doubles :

Concession de 15 ans : 600€

Concession de 30 ans : 1 000€

Concession de 50 ans : 1 400€

Cases Columbarium :

Concession 15 ans :300€

Concession 30 ans : 500€

Cavurnes :

Concession 15 ans : 300€

Concession 30 ans :500€

Un tiers des sommes perçues sera versée au profit du CCAS.